



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## fonctionnement

Question écrite n° 37641

### Texte de la question

M. Jack Lang attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les moyens dont disposent les établissements publics d'enseignement agricole. L'enseignement agricole public contribue à la réussite et à l'insertion culturelle, sociale, professionnelle des jeunes. Le déficit cumulé depuis le début de la décennie en création d'emplois se traduit par un recours massif aux personnels précaires : en région Centre, on compte 105 enseignants contractuels ce qui représente environ 40 % de la profession. Si un effort important a été prévu sur le budget 2000 en proposant la création de 300 postes, ce qui est une progression significative, le rapport sur l'état des lieux de l'enseignement public agricole confié à l'inspecteur général de l'agriculture, Jean Moulias, et dont les conclusions ont été remises en mai dernier, indique qu'il faudrait créer près de 2 500 emplois d'ATOS (Agent technique ouvrier de service) infirmières, surveillants, assistantes sociales, enseignants, pour rattraper le retard accumulé. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures que compte prendre le Gouvernement pour résorber au plus tôt cette situation dans les années à venir.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jack Lang](#)

**Circonscription :** Loir-et-Cher (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37641

**Rubrique :** Enseignement agricole

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 novembre 1999, page 6627

**Question retirée le :** 1er mai 2000 (Fin de mandat)